

Témoignage d'un pasteur

Comment signifier la mixité d'un couple à l'occasion d'une célébration de baptême ?

La question ne se pose pas évidemment lorsqu'un prêtre est présent lors d'une célébration œcuménique de baptême dans l'église réformée de l'Annonciation (à Paris). Sous l'impulsion du pasteur Daniel Atger, mon prédécesseur en ces lieux, la liturgie de baptême de l'Eglise Réformée de France a été adaptée à la circonstance en intégrant deux éléments propres à la liturgie catholique romaine : la profession de foi dialoguée et la remise du cierge (comme le suggère la **Note** du Comité mixte catholique-protestant de 1975).

Cette liturgie pour la célébration œcuménique du baptême est celle que j'utilise également lorsqu'un prêtre, pour des raisons diverses, ne peut pas être présent alors même que le couple demande que sa mixité soit clairement reconnue.

Comment puis-je signifier cela ? C'est-à-dire par quel geste, quelle phrase, quelle participation ?

- Déjà, dans les paroles d'accueil que je prononce, j'évoque la reconnaissance mutuelle des baptêmes, le fait que le baptême est par excellence le sacrement de l'unité (Eph. 4, 5 : "Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême") et qu'il est bien clair qu'il incorpore celui ou celle qui le reçoit à l'Eglise une, sainte, universelle (catholique) et apostolique.
- Je propose au couple de compléter ces paroles d'accueil par un bref témoignage précisant son engagement œcuménique lien avec la célébration du mariage, participation au groupe de foyers mixtes, etc.
- Au moment de l'exhortation adressée aux parents, parrain et marraine, je précise que, par le baptême, l'enfant est accueilli dans l'Eglise (avec un grand E), peuple de Dieu et communauté de l'Esprit Saint.
- Au moment des engagements, je précise encore que les parents, parrain et marraine confient leur enfant au peuple de Dieu qui l'accueille afin qu'avec eux ce peuple de Dieu le prépare à confesser la foi de l'église universelle : Jésus-Christ est le Seigneur.
- Comme dans le cas d'une célébration avec la présence d'un prêtre, je remets un cierge allumé à l'enfant en disant : *"C'est à vous, parents, parrain et marraine, que cette lumière est confiée. Veillez à entretenir la flamme pour que cet enfant, illuminé par le Christ, avance en enfant de lumière et persévère dans la foi"*.
- La prière d'intercession est confiée aux parents, parrain et marraine qui prient pour leurs Eglises respectives afin qu'elles s'ouvrent toujours davantage l'une à l'autre dans la recherche d'une authentique communion et d'une vraie unité.
- La prédication sur les textes retenus par le couple est aussi l'occasion de faire référence à l'appartenance d'un des conjoints à une autre Eglise.
- Le choix des cantiques, protestants et catholiques, donne aussi sa dimension œcuménique à la célébration, même en l'absence d'un prêtre.

Il est pastoralement très important que le conjoint non protestant se sache, non seulement accueilli, mais respecté dans ce qu'il est. Ce n'est pas sans conséquence sur la vocation de ce couple à œuvrer pour l'unité des chrétiens.

Pasteur Jean-Marc VIOLLET